

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 22 avril 2015, à compter de 17 h 30 à la salle du conseil municipal au 125, 12^e Rue.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames, Messieurs:
Gilbert Pilote, maire
Pauline Lauzon, conseillère
Diane Sirard, conseillère
Georges Piché, conseiller
Yvon Forget, conseiller
et
Normand Bélanger, directeur général

ÉTAIENT ABSENTS

Messieurs :
Mario Lachaine, conseiller
Mario Léonard, conseiller

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le Maire déclare l'assemblée ouverte.

CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

2015-04-105

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Georges Piché et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Constatation de l'avis de convocation
- 3- Adoption de l'ordre du jour
- 4- Octroi du contrat « Scène Forex » F-N 15-1-01
- 5- Annulation et retour au surplus, engagement au surplus 2013
- 6- Période de questions
- 7- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de par la résolution 2015-04-101 avait mis en attente l'adjudication du contrat pour la fourniture des services FN-15-L-01 (Scène Forex);

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public fait par le système d'appel SEAO pour la fourniture des services FN-15-L-01 (Scène Forex);

CONSIDÉRANT que deux entreprises ont soumissionné;

CONSIDÉRANT que les offres se détaillent comme suit :

• Groupe Piché Construction inc.	89 509.63 \$
TPS	4 475.48 \$
TVQ	<u>8 928.59 \$</u>
Total	102 913.70 \$
• Construction Gilles Paquette Itée	133 963.00 \$
TPS	6 698.15 \$
TVQ	<u>13 362.81 \$</u>
Total	154 023.96 \$

CONSIDÉRANT que les offres reçues sont supérieures au budget que la municipalité s'était alloué pour ce projet;

CONSIDÉRANT que des discussions ont eu lieu avec le plus bas soumissionnaire conforme afin de réduire les coûts et de rejoindre le budget que la municipalité s'était alloué pour ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Pauline Lauzon et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE pour faire suite aux rencontres avec le plus bas soumissionnaire, le projet sera modifié et le nouveau prix en sera changé, ce qui implique que le contrat pour la construction de la scène Forex (F-N 15-1-01) soit accordé à Groupe Piché Construction Inc. au montant de 54 945.09 \$, prix révisé avant toutes taxes tel que présenté sur le nouveau bordereau de prix daté du 14 avril 2015 de la compagnie Groupe Piché Construction inc.

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer le contrat avec Groupe Piché Construction inc.

ADOPTÉE

2015-04-107

RETOUR AU SURPLUS ET UTILISATION DU SURPLUS 2013

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

QUE le montant suivant soit retourné au surplus accumulé 2013 :

- Programme Rénovation Québec 50,000.00 \$
59-131-59

AFIN QUE le projet de la scène Forex ait lieu, le directeur général est autorisé à puiser à même le surplus accumulé le montant de 50,000.00 \$ qui sera ajouté à la réserve déjà existante « Projet de construction de bâtiment et estrade au terrain de balles ».

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été mise à la disposition du public présent.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil est levée à 17h45.

GILBERT PILOTE,
Maire

NORMAND BÉLANGER
Directeur général